



Cabinet Antoine Haddad

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد
محاسبة وتدقيق

SERVICE SOCIAL
POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT
LIBAN
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT
SUR LES ETATS FINANCIERS
AU 30 juin 2025



Cabinet Antoine Haddad

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد
محاسبة وتدقيق

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT
AUX PRÉSIDENTE ET MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU
SERVICE SOCIAL POUR LE BIEN ÊTRE DE L'ENFANT
S E S O B E L
L I B A N**

Opinion adverse

Nous avons examiné les états financiers annuels du Service social pour le bien être de l'enfant «SESOBEL» (l'Association) comprenant la situation financière au 30 juin 2025, le compte de résultat, la variation des capitaux propres et le flux de trésorerie pour la période de 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, les notes explicatives relatives ainsi qu'un résumé des principes comptables adoptés.

Le statu quo politique, économique et financier, au Liban nous porte à maintenir notre opinion exprimée dans notre rapport sur les états financiers de l'Association au 30 juin 2024.

A notre avis, basé sur les faits cités dans la section « Base de l'opinion adverse » les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Association au 30 juin 2025 conformément aux normes internationales des rapports financiers annuels.

Base de l'opinion adverse

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (I.S.A)

Notre responsabilité selon ces normes est décrite dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes » de notre rapport.

Nous sommes indépendants vis-à-vis de l'Association, conformément au code d'éthique et de déontologie des comptables professionnels ainsi que des exigences du code des Ethiques de l'ordre des experts comptables libanais en relation avec notre audit des états financiers.

Nous estimons avoir obtenu suffisamment de justificatifs et d'informations nécessaires et fiables pour fonder notre opinion.

1-La note 1.4.1 décrit le comportement des banques vis-à-vis des déposants.

Au 30 juin 2025 l'Association détenait dans les banques libanaises des soldes pour 299 899 USD (Lollars), évalué dans les Etats Financiers à 89 500 LBP (taux fixé par le Ministère des Finances) et qui sont pratiquement bloqués, la direction a constituer une provision à cet égard de l'ordre de 22.342.375.500 L.L. dans le compte banque à reconcilé.


Antoine J. HADDAD
Expert Comptable Assermenté
L.A.C.P.A. No. 919

En plus, des montants en monnaies étrangères dénommés « FRESH » présentant les soldes suivants : 111 952 USD, 14 466 EUR et 663 CAN.

De même l'Association détient dans des banques à l'étranger, 867 781 USD et 62 772 EUR, ces montants sont évalués au 30 juin 2025 aux taux de 89 500 L.L. (taux officiel fixé par le Ministère des Finances).

2-La note 1.4.2 fait allusion à ce que l'Association n'a pas pu appliquer les recommandations de l'IAS 29 et de la loi n°330 permettant la réévaluation des immobilisations et des stocks.

L'application de la loi N°330 aurait affecté plusieurs postes du bilan ainsi que les bilans des exercices antérieurs arrêtés au 30 juin 2023 et 30 juin 2024.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable pour la juste préparation et présentation des états financiers annuels conformément aux normes internationales des rapports financiers (I.F.R.S.), ainsi que du système de contrôle interne adopté, lui permettant de préparer les états financiers ne comprenant pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur.

La Direction a à évaluer la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et de prendre les mesures nécessaires en fonction ou de continuer à fournir ses services conformément à sa mission, malgré toute difficulté.

Il incombe à la Direction de surveiller le processus d'élaboration et de l'information financière de l'Association.

Responsabilité de l'auditeur

Notre but est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comprennent pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur et d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion.

Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance mais ne garantit pas qu'un audit conforme aux normes internationales (I.S.A.) permettra de détecter toute anomalie importante existante.

Les anomalies suite à des erreurs ou des fraudes sont considérées importantes, si, individuellement ou ensemble elles puissent influencer les décisions économiques des utilisateurs de ces états financiers annuels.



Antoine J. HADDAD
Expert Comptable Assermenté
L.A.C.P.A. No. 919

Au cours de notre audit, nous exerçons un jugement professionnel et nous maintenons toujours un esprit de doute.

De même notre audit nous mène à :

- Evaluer les risques d'anomalies soit suite à l'erreur ou à la fraude, puis planifier et accomplir notre audit en conséquence et obtenir suffisamment de justificatifs et d'informations fiables à la base de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une fraude est beaucoup plus important que celui d'une erreur, car une fraude est intentionnelle et englobe une collusion, une dérogation au contrôle interne, une complicité....
- Avoir une idée claire du système de contrôle interne de l'Association en relation avec notre audit, mais pas dans le but d'évaluer l'efficacité de ce système.
- Evaluer la convenance du système comptable adopté ainsi que les estimations et les explications y relatives.
- Evaluer, si la présentation et le contenu des états financiers annuels y compris les notes explicatives y relatives, sont présentés d'une façon équitable.

En plus, nous avons discuté avec les responsables sur d'autres points que nous avons considérés importants, ainsi que sur la portée et la période opportune à notre audit.

Zouk Mosbeh, le 30 septembre 2025

Le commissaire aux comptes indépendant



Antoine J. HADDAD
L.A.C.P.A. 919

Situation financière au 30 juin
En milliers de L.L.

ACTIF	Note page	2025			2024	PASSIF	Note page	2025	2024
		V.B.	Amort/ Prov	V.N.					
Immobilisations incorporelles	10	475 058	412 615	62 444	95 382	Réserve générale	23	959 144	959 144
Immobilisations corporelles	10	78 283 451	10 016 507	68 266 944	7 860 531	Report à nouveau		2 613 629	14 801 006
Immobilisations en cours	10	3 371 625	—	3 371 625	48 035 137	Résultat de l'exercice	5	5 839 409	-12 187 377
Immobilisations financières	10	13 964	—	13 964	13 964	Subventions d'investissement	23	71 043 658	56 018 165
Actif Immobilisé		82 144 098	10 429 122	71 714 976	56 005 014	Fonds Propres		80 455 840	59 590 938
Stocks	20	30 209 919	—	30 209 919	20 058 691				
Clients	20	1 748 175	—	1 748 175	1 287 017	Provision I.F.S.	23	50 827 477	50 508 731
Etats : Services Externes	11	65 668 070	—	65 668 070	13 063 459	Provision pour risques et charges	23	89 500 000	89 500 000
Autres débiteurs	11	14 850 330	—	14 850 330	14 546 026	Dettes financières	23	84 994	108 000
Subventions projets	21	359 960	—	359 960	2 582 232	Banque à réconcilier	23	22 342 471	22 391 880
Disponibilité	11	153 923 206	—	153 923 206	207 811 893				
Actif Circulant		266 759 660	0	266 759 660	259 349 318	Dettes à long terme		162 754 942	162 508 611
Charges constatées d'avance	12	15 152 394	—	15 152 394	14 173 785	Dettes fiscales et sociales	23	482 151	583 922
						Autres créiteurs	13	62 541 556	34 437 220
Dons et produits à recevoir	12	205 850	—	205 850	114 560	Subventions projets	24	43 525 441	45 254 824
						Subventions constructions		0	20 026 890
						Dettes à court terme		106 549 148	100 302 856
						Dons et produits reçus d'avance	13	0	595 420
						Charges à payer	13	4 072 950	6 644 852
Comptes De Régularisations		15 358 244	—	15 358 244	14 288 345	Comptes De Régularisations		4 072 950	7 240 272
TOTAL ACTIF		364 262 002	10 429 122	353 832 880	329 642 677	TOTAL PASSIF		353 832 880	329 642 677

S E S O B E L**RESULTAT AU 30 JUIN****En Milliers De L.L.**

PRODUITS	2025	2024
Dons & parrainages locaux	31 982 262	21 714 583
Dons & parrainages de l'étranger	19 063 856	18 064 479
Dons & parrainages PARTAGE	34 622 998	37 389 866
Dons en nature	768 410	652 231
Aides en urgence	304 254	597 618
Serv.rendus (plat.tech.)	7 938 522	4 694 437
Remboursements des familles	34 143 531	34 239 791
Revenues des services externes	75 792 802	32 979 141
Ventes	57 004 934	62 012 702
Produit des activités d'autofinancement	15 280 181	9 915 633
Reprise sur provisions d'amortissement	2 226 847	1 041 556
Résultat financiers	19 779 138	116 885 792
Total des Produits	298 907 735	340 187 830
CHARGES	2025	2024
Frais de fonctionnement	208 057 060	185 861 210
Charges des services externes	58 833 060	27 939 178
Aides en nature	0	0
Aides en urgence	1 954 240	1 369 706
Achats	25 731 862	31 055 155
Variations des stocks	- 10 151 228	-15 634 521
Amortissements	2 509 246	1 200 595
Provisions I.F.S.	318 746	27 729 789
Provision pour risques et charges	0	89 500 000
Charges d'Autofinancement	4 894 043	2 169 295
Charges hors exploitation	921 296	1 184 799
Total des Charges	293 068 325	352 375 207
Résultat	5 839 409	-12 187 377